

À LIRE
DEMAIN
DANS
LA TRIBUNE



LE 4^{ème} SALON DE CHASSE, PÊCHE ET PLEIN AIR -SHERBROOKE

À L'ARÉNA DE
FLEURIMONT ET
CENTRE JULIEN
DUCHARME

Les 28, 29
et 30 mars 1997



cahier spécial
La Tribune
PUBLI-REPORTAGE

29871

La Tribune

vendredi

SHERBROOKE
28 mars 1997
88^e ANNÉE - No 031
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune
564-0999

15814

Les sports

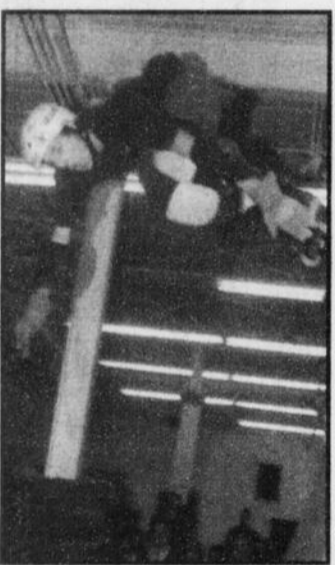


**Réal
Létourneau
songe à quitter
la présidence
des Faucons (C1)**

CHARMES

**Un déficit de
61 000 \$ en 96 (A3)**

Un paradis pour ados!



**À Drummond, un
«skate park»... et
plus encore (B1)**

Économie

**La Caisse de
dépot perd des
billes avec
l'affaïssement
de Bre-X (B4)**

Éditorial

**Aux
municipalités
de faire les
miracles (A6)**

Météo / A2

VARIABLE

9

5h34 18h10

31 MARS 07 AVR 14 AVR 22 AVR

Budget de déneigement

La Ville anticipe un trou de 300 000 \$

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

L'hiver n'en finit plus avec comme conséquence que les coffres du service de déneigement de la Ville de Sherbrooke sont presque à sec.

Avec les nombreuses chutes de neige et les écarts de température depuis le début de 1997, la Ville anticipe terminer l'année avec un déficit de 300 000 \$.

«À date, nous avons dépensé 2,3 millions \$ sur notre budget de 2,6 millions \$ pour l'ensemble de l'année 1997 et on s'attend à ce qu'il nous en coûte 2,9 millions \$ au total d'ici le 31 décembre», explique le vice-président du Comité exécutif, Bernard Tanguay.

«On parle donc d'un trou de 300 000 \$», ajoute-t-il, tout en prenant soin de préciser que la situation est loin d'être dramatique et que la Ville en a vu d'autres...

«On va combler ce déficit à même nos budgets courants, on aura des surplus ailleurs, et sur une moyenne de cinq ans on finit toujours par arriver à un équilibre», explique M. Tanguay.

Fait à signaler, l'année 1996 s'était soldée par un surplus de 450 000 \$ sur un budget de déneigement de 2,7 millions \$. «À pareille date l'an dernier, on avait dépensé 700 000 \$ de moins que cette année», note Bernard Tanguay.

Curieusement, le déficit anticipé pour 1997 ne peut s'expliquer par une surabondance de neige depuis janvier, mais plutôt par de nombreuses précipitations et une température capricieuse qui ont exigé davantage de journée d'opérations pour l'enlèvement de la neige et l'épandage d'abrasifs.

En effet, la Ville enregistrait en date du 22 mars des accumulations totales de neige de 221 centimètres, alors que la normale est de 304 centimètres.

«En 1996, on a compté 49 jours/équipe pour l'enlèvement de la neige, tandis qu'on en prévoit 84 pour l'année 1997. L'an dernier, à pareille date, on avait enregistré 34 jours/équipe, tandis qu'à l'heure actuelle on est rendu à 71 jours/équipe. C'est plus cher parce qu'il y a davantage d'opérations», précise M. Tanguay.

Pour l'entretien de ses 352 kilomètres de rues et 205 kilomètres de trottoirs, la Ville a utilisé jusqu'ici pas moins de 7372 tonnes de sel et 2986 tonnes de pierre.

Qui a dit qu'il n'y a plus d'hiver?

Élections: la rumeur s'amplifie

En annulant la visite des présidents philippins et irlandais prévue en mai, le gouvernement Chrétien a relancé avec plus de vigueur hier la rumeur d'élections dès ce printemps. LES DÉTAILS EN A7.



OTS: c'était bien un suicide collectif

En confirmant que quatre des cinq membres de l'OTS morts dans l'incendie de Saint-Casimir avaient péri par asphyxie, le coronar Yvon Naud a conclu hier que les cinq décès étaient compatibles avec un pacte de suicide. Hier, la SQ a exhibé différents objets retrouvés à l'intérieur de la résidence incendiée. TEXTE EN D8.

MORTEL RENDEZ-VOUS DERRIÈRE HALE-BOPP



Plusieurs camions réfrigérés ont été dépêchés devant la luxueuse propriété californienne de Rancho Santa Fe, où la police a évacué les cadavres des 39 adeptes de la «Source supérieure», trouvés morts jeudi.

Le suicide des 39 victimes a été finement orchestré

Rancho Santa Fe, Californie (AP)

Un rendez-vous avec un vaisseau spatial dissimulé derrière la queue de la comète Hale-Bopp.

Telle est la seule explication laissée, dans deux cassettes vidéo, par les 39 membres de la «Source supérieure» retrouvés morts mercredi dans leur luxueuse demeure californienne perdue au milieu des palmiers de Rancho Santa Fe.

Plusieurs heures après la découverte de ce qui apparaît comme l'un des plus importants suicides collectifs commis sur le sol américain, les enquêteurs disposaient de peu d'éléments sur les circonstances exactes de la mort des 39 adeptes, qui remonterait à plusieurs jours.

Peu d'éléments aussi sur leur compagnie, la Source supérieure, qui créait des sites sur Internet pour les entreprises désireuses d'être représentées sur le Web. Une compagnie qui, malgré ses activités professionnelles, ressemblait davantage à une secte moderne qu'à une entreprise informatique.

Le siège de la compagnie, où vivaient ses membres, était situé dans une luxueuse propriété de style hispanique, située dans le quartier huppé de Rancho Santa Fe, considéré comme le «Beverly Hills» de San Diego et connu notamment pour ses terrains de polo.

Un «départ» planifié

C'est dans cette demeure de neuf chambres, entourée de palmiers, bordant une piscine et un court de tennis et évaluée à plusieurs millions de dollars que les policiers ont découvert mercredi après-midi les corps.

Les gens de milieu aisé - 21 femmes et 18 hommes, dont l'un serait Canadien - reposaient sur le dos, les bras le long du corps, le visage et le buste recouvert d'un triangle de tissu de couleur pourpre. Tous étaient coiffés et habillés de la même façon, des cheveux très courts, des panta-

lons et des chaussures de tennis sombres.

«Ça semble une décision collective. Ça a été très planifié, comme si ça avait été réalisé sans accroc», a souligné le Dr Brian Blackburne, médecin légiste du comté de San Diego.

L'odeur âcre qui empestait les lieux permet de penser que leur décès remontait à quelques jours. En revanche, dans l'attente des autopsies, la cause de leur mort restait pour le moment énigmatique.

«Il n'y a pas de blessures par balles, pas de blessure à l'arme blanche», a expliqué le bureau du shérif du comté de San Diego, ce dernier a toutefois ajouté qu'un liquide de nature non précisée avait été trouvé sur les lieux du drame.

Certains membres du groupe auraient déclaré au propriétaire de la demeure, Sam Koutchesfahani, qu'ils étaient des anges dépêchés sur Terre.

Selon plusieurs témoins, les «adeptes» de la Source supérieure se présentaient eux-mêmes comme des «moines» et appelaient la résidence leur «temple». Entre eux, ils s'appelaient «frère» ou «sœur». Ils se pliaient aux ordres d'un homme plus âgé «Père John» et de son second «Frère Logan». Les rares visiteurs qui pénétraient dans ce «temple» aseptisé étaient invités à retirer leurs chaussures et enfiler des chaussons de chirurgien.

Rien ne semble montrer pour l'instant qu'il y ait un lien avec la tragédie de Saint-Casimir, au Québec, dans laquelle cinq personnes, tous membres de la secte de l'Ordre du temple solaire (OTS), ont trouvé la mort samedi soir.

En revanche, des rumeurs faisant état d'un OVNI aperçu par un astronome derrière la queue de la comète Hale-Bopp se sont multipliées depuis le retour de cet astre à proximité de la Terre. La dernière apparition de la comète date de 4000 ans. Pour les spécialistes, cet objet volant non identifié serait purement et simplement un étoile déformée par les lentilles d'un télescope amateur...

UNE PAGE COMPLÈTE DE TEXTES ET PHOTOS (A4)

Nouvelles mesures de l'aide sociale

C'est la fin de l'ambulance à outrance

François GOUGEON
Sherbrooke

Des mesures de contrôle dans le transport par ambulance des bénéficiaires de l'aide sociale seront appliquées à compter de mardi, 1er avril, dans le but d'éliminer les abus.

Si cette décision de la ministre Louise Harel avait été annoncée le 15 janvier dernier, cela n'aurait guère fait de bruit. Si bien que dans leur chèque du 1er avril, les personnes visées par ce changement, soit les prestataires adultes considérés aptes au travail, seront informées des détails.

C'est que contrairement à venir jus-

qu'à maintenant, le paiement par le gouvernement du transport par ambulance d'un assisté social ne sera plus automatique. Il devra être justifié d'une attestation médicale du médecin traitant à la salle d'urgence. «Il faudra une attestation pour juger de la nécessité du transport par ambulance. On veut s'assurer que l'ambulance, dont on rembourse le coût, est vraiment utilisée pour un cas d'urgence et qu'il n'y avait pas d'autre possibilité moins dispendieuse, comme le taxi», a signalé hier l'adjoint au directeur régional de Travail Québec, David Létourneau.

Celui-ci s'est fait très prudent pour éviter de parler d'abus même si, dans le passé, des transporteurs ambulanciers

ont déjà reconnu que des assistés sociaux faisaient inutilement appel à une ambulance. Des personnes avec de petits bobos appelaient l'ambulance plutôt que le taxi car c'était moins compliqué pour elles; avec l'ambulance, elles n'avaient à s'occuper de rien alors qu'en appelant un taxi, il fallait d'abord assumer le coût du transport avant de présenter sa facture pour un remboursement par l'État.

En Estrie, selon des données extrapolées sur un an à partir du bilan des mois de juillet, août et septembre 1996, quelque 1700 assistés sociaux ont été transportés par ambulance. Mais il est impossible de déterminer les cas d'abus car il n'existait aucun contrôle.

M. Létourneau a précisé que dans le cas des gens qui utiliseraient l'ambulance alors que ce n'était pas requis, à compter du 1er avril, il sera prélevé sur leur chèque de prestation ultérieur le montant à rembourser à l'État.

Dans les mesures annoncées le 15 janvier dernier, le gouvernement a également établi une forme de ticket modérateur pour les transports à l'hôpital par taxi. Il prend la forme d'une franchise de 20 pour cent applicable au paiement de chaque transport par taxi, jusqu'à un maximum de 20 \$ par voyage et ce, pour une prime annuelle maximale de 100 \$.

Porte-parole du plus gros service ambulancier de la région, Antoine Fa-

bi, de Sécurité de l'Estrie, se réjouit de l'application d'un tel principe, bien qu'il estime que les cas d'abus avaient diminué depuis un certain temps.

«C'est une bonne chose qu'on mette des contrôles. Mais le problème, c'est qu'on va devenir des fiduciaires de ces contrôles administratifs. Ce sont nos ambulanciers qui devront s'assurer que le médecin qui reçoit le patient transporté par ambulance a rempli l'attestation. Et on connaît le niveau d'occupation dans les urgences ces temps-ci. On ne voudrait pas que nos ambulanciers soient pris à perdre un temps fou à cause de cela, surtout que les ambulanciers sont déjà très occupés», a exprimé M. Fabi.

Rendez-vous à Saint-Venant

□ Une foule de plus de 400 fidèles est attendue dans ce village pour la traditionnelle cueillette de l'eau de Pâques

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Pour une troisième année consécutive, dimanche de Pâques au matin, avant le lever du soleil, l'abbé Donald Thompson prendra la tête de la procession des croyants venus participer à un rite traditionnel: la cueillette de l'eau de Pâques, à Saint-Venant.

Pour l'événement, si on se fie à la foule de l'an dernier, les organisateurs attendent plus de 400 personnes.

Le rassemblement, signale l'abbé Thompson, se fait au plus tard à 4h30 du matin, au perron de l'église de Saint-Venant. De là, la procession aux flambeaux se mettra en branle et se dirigera vers le ruisseau Paquette où, comme le veut la tradition, les gens puiseront de l'eau dans le sens contraire du courant afin de l'eau conserve ses attributs pascaux.

«Selon la tradition qui remonte même au temps des colonies, les gens prêtent des vertus magiques à l'eau de Pâques qu'ils disent inaltérable et capable de guérir... Moi, j'ai du respect pour les croyances des gens mais je me sers plutôt de la symbolique chrétienne de l'eau qui est la vie», explique l'abbé Thompson.

Après la cueillette de l'eau, les gens seront invités à revenir à l'église où se tiendra une célé-

bration de vigile pascale et une remise des oeufs de Pâques.

Marche du Pardon

Parmi les autres célébrations religieuses qui marquent le temps pascal, notons la tenue d'une autre tradition: la Marche du Pardon qui, cette année, en sera à sa 67e année, à Sherbrooke, et pour la 49e année, elle aura pour point de chute, l'église de Beauvoir.

Les fidèles sont invités à se regrouper sur le parvis de l'église Notre-Dame de l'Assomption, dans le quartier de Sherbrooke, au plus tard à 12h45 cet après-midi.

Il reviendra à l'Archevêque de Sherbrooke, Mgr André Gaumond, de prononcer les mots de départ, vers 13h00. Le défilé est attendu à Beauvoir pour une cérémonie qui débutera à 15h00, au moment où on se remémore de la mort du Christ en croix, sur le Golgotha.

Vendredi soir, à compter de 20h00, à l'église de Saint-Venant, les fidèles pourront également assister à une cérémonie rehaussée par le Choeur symphonique de Sherbrooke et ses 120 choristes qui livreront leur interprétation des «Sept paroles du Christ en croix», de Joseph Haydn.



Des scènes comme celle-ci, prise l'an dernier, se répéteront par centaines dimanche, à Saint-Venant. Photo, archives

loto-québec

Tirage du 97-03-26

6/6	1	2 288 971,20 \$
5/6+	7	98 098,70 \$
5/6	294	1 868,50 \$
4/6	14 851	70,90 \$
3/6	266 586	10,00 \$

Numéro complémentaire: 20

Ventes totales: 16 097 339,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$

Panço

Tirage du 97-03-27

1	2	8	10	15
16	17	19	20	21
23	28	33	35	37
39	46	54	55	69

NUMÉRO: 258360

Extra

Tirage du 97-03-27

3	4
877	2678

NUMÉRO: 191810

À LIRE DEMAIN

DANS LE CAHIER WEEK-END

GUYLAIN TREMBLAY



Rebelle... et bien plus

Les voix complices de



LISE MAURIS

JEAN-JACQUES BÉGIN



La science du message

MÉTÉO La Tribune

COMBO SPAGHETTI + SALADE CÉSAR PAIN À L'AIL GRATINE

PRIX RÉG. 4,99\$

Guido's CARRÉFOUR DE L'ESTRIE

La Grande Place, Victoriaville

WOW

AUJOUR'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI
9 PRÉC. 10	1 PRÉC. 10	6 PRÉC. 70	4 PRÉC. 70	-3 PRÉC. 70

QUÉBEC

Chicoutimi Sol	6/2	Québec Var	7/0
Gaspé Sol	5/2	Rimouski Sol	5/1
Iles-de-la-Mad. Sol	0/4	St-Georges Var	7/0
La Grande Var	-5/-21	Sept-Îles Sol	4/3
Lac St-Jean Sol	6/2	Trois-Rivières Sol	8/1
Montréal Enu	10/2	Val d'Or Mel	5/2

INDICE UV

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

60 30 20 15

CANADA

Charlottetown Sol	2/4	Régina Var	5/3
Edmonton Var	5/2	St-John's Var	0/6
Fredericton Enu	5/2	Toronto Plu	12/2
Halifax Sol	5/2	Victoria Nua	10/4
Ottawa Var	9/2	Winnipeg Deg	2/4

USA

Boston Sol	13/3	New York Plu	14/7
Bridgetown Plu	13/5	Plattsburg Nua	12/3
Burlington Plu	12/3	Portland Plu	7/1
Concord Plu	10/2	Providence Sol	13/3
Detroit Nua	11/9	Washington Nua	19/8

LE MONDE

Athènes Sol	17/4	Mexico City Nua	25/12
Beijing Sol	22/9	Moscou Nua	-3/-10
Berlin Nua	9/5	Paris Sol	11/9
Hong Kong Ave	22/18	Port-au-Prince Sol	29/22
Lisbonne Sol	19/12	Rome Sol	20/7
Londres Plu	13/3	Tokyo Sol	16/7

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco Sol	33/22	La Havane Sol	27/21
Bermudes Sol	20/16	Martinique Nua	29/24
Cancun Sol	34/20	Myrtle Beach Var	22/13
Caracas Sol	28/21	Montego Bay Enu	29/23
Freeport Sol	27/20	Orlando Var	29/19
Fl Lauderdale Var	31/21	Puerto Plata Var	30/22
Honolulu Sol	28/22	Tampa Var	28/19
Key West Var	29/22	West Palm B Var	29/21

© 1996 Infomédia/Météo

EMPLOIS DU JOUR

Serveur/euse
Offre: 2160068
Lieu: East Angus
Salaire: min. + pourboires, t. plein, 25 h et +
Exigences: entrenteg, belle présentation, initiative, autonome.
Fonctions: servir aux tables, préparer nourriture.

Vendeurs/euses
Offre: 2160069
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6.70 \$/h, tp., sem. et week-end
Exigences: horaire var., D.E.S., exp. un atout, Fonctions: vendre jeans, placcer vêtements, utiliser caisse.

Chauffeur/e de camions
Offre: 2160021
Lieu: Québec et US
Salaire: discuter selon exp., perm. t. pl. de jour, soir et nuit, semaine et fin de semaine
Exigences: bilingue oblig., excellent dossier conduite, permis classe 1

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA QUOTIDIENNE 877-2678

INDEX

Arts: B-7
Bandes dessinées: C-8
Chez nous: B-1
Décès: D-7
Économie: B-4
Éditorial: A-6
Horoscope: C-8
Messier en liberté: B-3
Petites annonces: C-6
Sports: C-1

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 100 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES		LIVRAISON		ABONNEMENTS	
Petites annonces: 564-0999		Camelots et camelots motorisés		Abonnement payé	
Publicité: 564-5450		Prix de vente: 3,51 \$		à l'avance:	
Rédaction: 564-5454		T.P.S. 25 \$		1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,54 \$	
Abonnements: 564-5466		T.V.Q. 2,50 \$		6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$	
ENVOI DE PUBLICATION:		Coût à l'abonné: 4,00 \$		3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$	
Enregistrement No 0529168				1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$	

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Disparue depuis plus d'une semaine

Sherbrooke (PSJ) - La Police municipale de Sherbrooke a émis un avis de recherche, hier, dans le but de retracer une femme, disparue depuis le mercredi 19 mars 1997.



Chantal Gendron, la disparue

Mme Chantal Gendron, âgée de 37 ans, a quitté son domicile ce jour-là pour prendre place dans sa voiture Toyota Tercel, deux portières, bleue, immatriculée YQJ 734.

L'automobile a été retrouvée le dimanche 23 mars dans le parc de stationnement du restaurant Burger King, à Notre-Dame-du-Bonsecours. Il est possible d'apercevoir à partir de l'autoroute 10, un panneau publicitaire de ce restaurant. C'est à la sortie 23 de l'autoroute 10.

Selon les informations que les policiers ont pu recueillir, l'automobile était stationnée à cet endroit depuis le jeudi 20 mars, soit le lendemain de la disparition.

Étant donné l'état dépressif de la disparue, proches et connaissances craignent le pire.

Mme Gendron a les cheveux bruns et les yeux bleus. Elle mesure 1,68 m (cinq pieds et six pouces et demi) et elle pèse dans les 55 kilos (122 livres). Elle est de nationalité canadienne et d'expression française.

Au moment de sa disparition, elle était vêtue d'un pantalon jean bleu, d'un manteau court en tissu bourgogne sur lequel apparaissent des broderies. Elle était chaussée de bottes brunes.

Toute information concernant les allées et venues de Mme Gendron peut être communiquée aux autorités policières ou encore au détective Roger Surprenant, enquêteur dans ce dossier, en composant le 821-5544.

Trois agents de la prison portent plainte

Trois agents des services correctionnels du Centre de détention de Sherbrooke porteront plainte pour menaces de mort et voies de fait contre deux détenus.

Cette décision, extrêmement rare de la part du personnel du centre de détention, est la conséquence de l'échauffourée survenue dans le secteur H-3 de la prison, mercredi matin.

La Sûreté du Québec a donc assigné un enquêteur pour s'occuper de cette affaire et la soumettre au substitut du procureur général.

Rappelons que dans ce secteur, on détient des individus pour des raisons de refus de processus de réhabilitation ou pour des raisons de sécurité.

Ce matin-là, des détenus ont décidé de roupiller ou de faire semblant de roupiller au moment de la distribution des repas du matin. Comme on dit, ils ont passé en-dessous de la table.

La privation, ou peut-être le prétexte de privation de déjeuner, a émoussillé le caractère de certains individus qui, en guise de moyen de pression, ont refusé aux agents l'accès à ce secteur.

On se doutera bien que ce ne sont pas les détenus qui mènent mais le personnel des services correctionnels. Dans l'échauffourée, un détenu a été blessé et conduit à l'hôpital pour examen avant de réintégrer son domicile de la rue Talbot.

Les autres ont été placés sous surveillance. Hier, tout le monde a mangé et tout le monde a pris le pas.

Plantation de sous-sol à Stoke

Stoke - Si le temps et la température ne démontrent pas avec fermeté l'arrivée officielle du printemps, certains indices glanés ici et là tendent à le prouver.

Ainsi les membres de l'Escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec ont cueilli 44 plants de marijuana, dans des pots de terre, dans un sous-sol, à Stoke.

Ils ont de plus procédé à l'arrestation du marihuanculteur qui comparaitra par voie de sommation - il s'agit d'un homme de 52 ans - pour répondre à une accusation de culture de stupéfiant.

Les policiers ont également saisi le matériel servant à cette culture qui croissait dans une maison, chemin Carriar.

La valeur des plants se situerait à quelque 4500 \$.

Déficit de 61 000 \$ pour CHARMES

□ Un procès perdu et les pluies diluviennes de juillet en seraient responsables

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La Corporation de gestion CHARMES termine l'année 1996 avec un déficit de 61 000 \$, indique le dernier rapport financier de l'organisme, qui sera déposé au conseil municipal lors de la séance du 7 avril prochain.

Selon les informations obtenues par La Tribune, à la suite de l'assemblée générale de l'organisme tenue en milieu de semaine, ce déficit serait principalement attribuable aux frais reliés au congédiement de l'ex-secrétaire-comptable, Monique Laroche, et aux dommages causés au réseau cyclable

par les pluies diluviennes de juillet dernier.

Mme Laroche avait été remerciée de ses services, en 1995, alors que CHARMES faisait l'objet d'allégations de gestion douteuse.

Après avoir été débouté en Cour supérieure, en décembre dernier, l'organisme a dû verser 40 000 \$ à cette ex-employée pour congédiement injustifié. Les frais comptables et juridiques ont porté cette somme à près de 75 000 \$.

Par ailleurs, les fortes pluies de juillet 1996 ont causé des dommages de plusieurs milliers de dollars aux voies cyclables le long de la rivière Magog.

CHARMES, dont le budget était de 1,1 million \$ en 1996, dont plus de 500 000 \$ provenaient de la Ville de Sherbrooke, tentera d'absorber ce déficit au cours de l'année 1997, alors qu'elle est sous la loupe du Comité de réingénierie de la Ville de Sherbrooke, chargé de revoir de fond en comble le fonctionnement de l'appareil municipal et des organismes qui lui sont rattachés.

CHARMES avait terminé l'année 1995 avec un léger surplus de 4300 \$.

En dépit du déficit de 61 000 \$ pour 1996, les employés de CHARMES bénéficient cette année d'une légère augmentation de salaire basée sur la hausse du coût de la vie, soit un peu plus de un pour cent.

D'autre part, six employés de CHARMES ont proposé dernièrement un partenariat à la Ville de Sherbrooke. En vertu de celui-ci, l'organisme chargé de l'aménagement et de la gestion des berges des rivières Magog et Saint-François serait privatisé tout en conservant le même mandat et sa subvention municipale de 500 000 \$ par année.

Enfin, CHARMES entend poursuivre cette année son projet de centre d'interprétation du milieu naturel dans le marais Saint-François, un investissement global de 500 000 \$ sur trois ans, dont 150 000 \$ doivent provenir de la Ville de Sherbrooke.



Les marchands se portent mieux que le printemps!

Le bilan des ventes n'est quand même pas si mal malgré un hiver qui s'éternise, affirme-t-on au Carrefour de l'Estrie



Imacom-Daguerra, Martin Blache

Officiellement, le printemps est arrivé depuis huit jours, mais la couche de neige qui persiste et les bourrasques à répétition en font sérieusement douter. Sonia Fortin, elle, préfère ne pas prendre de chance et noue soigneusement le foulard de son fils Gabriel. Un coup de froid, c'est si vite arrivé! Les commerçants du Carrefour de l'Estrie, quant à eux, n'ont pas l'air de trop pâtir de ce printemps tardif. Photos de droite en haut, Isabelle Gadbois, de Ballons Décor et Manon Proulx, gérante chez Laura Secord; en-dessous, Jimmy Bilodeau, gérant chez Aldo et Jean-Claude Héroux, propriétaire de la boutique Intersport.

Steve BERGERON

Sherbrooke

Timide soleil. Douce brise. Hausse du mercu... Bourrasque! Vents! Gros flocons! Accalmie. Retour du sol... Non! De la neige! Encore! Nuages gris! Le mercure chute! Ça se calme à nouveau. Une éclaircie. Du sol... Neige! Froid! Tempête! Glace! Remblais! Ras-le-bol!

Huit jours que le printemps est arrivé. Et c'est huit à zéro pour l'hiver. Dire que Pâques est après-demain. Parions que les petites filles qui naitront ce jour-là ne se feront pas baptiser Pâquerette, mais plutôt Blanche ou Marie-des-Neiges.

Qu'en est-il maintenant des ventes d'articles de printemps et d'été dans

nos commerces? Avec autant de neige qui ne fond pas dehors, l'envie de s'acheter un short, un t-shirt ou un maillot de bain ne doit pas se faire sentir beaucoup...

Ce n'est quand même pas si mal, affirment les quelques marchands que La Tribune a rencontrés hier soir, dans un Carrefour de l'Estrie passablement achalandé.

«Il y a un petit retard, note Chantal Bérubé, gérante de la boutique Garage. C'est toujours plus difficile avec les nouveautés de printemps quand il y a encore de la neige. Dans ce temps-là, on ne pense pas vraiment aux petites shorts ni aux petites jupes. Mais depuis deux semaines, les gens achètent vraiment plus. Je pense qu'ils sont dus.»

Jimmy Bilodeau, gérant de la boutique de chaussures Aldo, rapporte

que son mois de mars un peu mieux que l'an dernier. «Et c'est sûr que cela serait encore mieux avec moins de neige.»

«La réaction est assez bonne», rapporte quant à lui le propriétaire de la boutique Intersport, Jean-Claude Héroux. «Les ventes ont été un peu plus difficiles à décoller. Par rapport à Pâques l'an dernier, nous sommes deux semaines plus tôt, et la réaction est supérieure. On sent aussi que l'atmosphère est meilleure.»

Comment vont les cocos?

La neige a-t-elle un effet sur les achats de Pâques? Chez Laura Secord, il y a tellement de monde que la gérante Manon Proulx a à peine le temps d'accorder deux minutes d'entrevue. Dans ce commerce, Pâques vient bien

avant Noël et la Saint-Valentin en terme de ventes.

«Vous pouvez voir que nous avons neuf employés sur le plancher. Ça va très bien», constate-t-elle simplement.

Pour Pâques, Ballons Décor a installé un stand spécial au milieu du Carrefour, où se côtoient fleurs, lapins et ballons jaunes ou violets.

«Pâques, ce n'est pas comme Noël. Les gens attendent souvent à la dernière minute pour acheter leurs cadeaux», explique Isabelle Gadbois, employée. Nous ne sommes que jeudi. Je m'attends à ce que demain et samedi, ça soit très occupé.»

Tentative d'explication de cet hiver qui colle. Si vous vous souvenez, à Noël, il a fait très doux. Et vous connaissez sans doute le proverbe: «Noël au balcon, Pâques au tison.»

Malavoy et Landry laissent tomber...

□ La première a eu l'assurance du second qu'il n'a pas fait la réflexion rapportée dans L'Actualité

Sherbrooke (FG)

La députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, entend passer l'éponge sur des propos très durs à son endroit dans le cadre d'une entrevue accordée à L'Actualité par le vice-premier ministre du Québec et ministre des Finances, Bernard Landry.

Dans le portrait que dresse le journaliste Jean Benoît Nadeau du ministre responsable de l'Estrie dans la livraison d'avril du mensuel, on y lit que celui-ci se demande pourquoi le premier ministre Jacques Parizeau n'a pas tout simplement expulsé de ses rangs la députée de Sherbrooke, qui avait voté aux élections même si elle n'avait pas la citoyenneté canadienne.

On sait que cette affaire qui remonte à environ deux ans et demi avait coûté le poste de ministre de la Culture à Mme Malavoy.

Or, selon elle, qui avait été informée préalablement par l'attachée de presse de M. Landry de ce bref passage la concernant, c'est là pure spéculation du journaliste. «Avant que la revue ne soit livrée au public, M. Landry a pu prendre connaissance de l'article. Son attachée de presse m'a contacté pour me dire que cette allusion à mon sujet, qui n'est d'ailleurs pas une citation, ne correspond absolument pas à la réalité», a expliqué hier Marie Malavoy.

Tête-à-tête

La députée de Sherbrooke signale également avoir eu l'occasion, la semaine dernière, de rencontrer le ministre Landry lors d'un tête-à-tête. Elle en profite pour vider la question. Et il est clair pour elle que jamais le ministre n'a laissé échapper un tel commentaire devant le journaliste. «Quand on s'est parlé les yeux dans les yeux, j'ai réalisé qu'il était réellement très malheureux



Marie Malavoy

de cela... De toute façon, on le sent quand quelqu'un nous prend à l'écart ou qu'il a une attitude de rejet à notre endroit. Et j'ai jamais senti un tel sentiment de la part de M. Landry à mon endroit», a aussi dit Marie Malavoy.

En fait, elle juge que grâce à la discussion que cette affaire a entraînée avec son collègue ministre, cela a même créé un meilleur rapprochement entre les deux personnes.

Et du reste, même si Bernard Landry a soutenu dur comme fer devant Marie Malavoy qu'il n'avait jamais apporté la réflexion que lui attribue le journaliste de L'Actualité, il n'est pas question d'exiger de rectificatif. «On a convenu de laisser tomber. Car si on insiste pour apporter des corrections, ça risque de créer l'effet contraire et de redonner de l'importance à un événement passé», a indiqué la députée de Sherbrooke.

SUICIDE COLLECTIF EN CALIFORNIE: 39 MORTS

Des valises préparées pour le grand voyage

Rancho Santa Fe, Californie (AP, PC)

Les 39 personnes retrouvées mortes en Californie, apparemment à la suite d'un suicide collectif, ont commencé par faire leurs valises. Puis, il semble qu'elles aient avalé un mélange d'alcool et de barbituriques. On les a découvertes la tête enserrée dans des sacs en plastique, ce qui aurait permis d'accélérer la mort.

Selon le Dr Brian Blackburne, médecin légiste du comté de San Diego, qui s'exprimait devant la presse

jeudi soir, les 39 morts sont 21 femmes et 18 hommes, âgés de 20 à 72 ans. Dans un premier temps, les policiers avaient eu du mal à déterminer l'âge et le sexe des victimes à cause de leurs cheveux coupés très courts et des corps qui avaient commencé à se décomposer.

Tous seraient américains à l'exception d'un Canadien. Il y a deux noirs, quelques hispaniques, la majorité étant de race blanche.

À Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a déclaré: «Nous savions qu'un citoyen ca-

nadien pourrait être impliqué. Le consulat général du Canada à Los Angeles fait présentement enquête.»

La plupart des morts avaient sur eux leur identité ainsi que des petits morceaux de papiers avec la recette suivante pour se suicider: prendre du gâteau ou de la compote de pommes, mélanger le médicament, avaler avec de la vodka, s'allonger et se détendre.

«Ça semble une décision collective. Ça a été très planifié, comme si ça avait été réalisé sans accrocs», a souligné le Dr Blackburne.

Les victimes seraient mortes par groupes séparés, ce qui expliquerait la raison pour laquelle le décès de certains remonte à trois jours, tandis que d'autres ont rendu l'âme il y a 24 heures seulement.

Le médecin légiste a précisé que le deuxième groupe avait assisté le premier, le troisième assistant le second tandis que les deux dernières personnes survivantes nettoyaient la maison.

Chacun avait un billet de cinq dollars et quelques pièces de monnaie dans leurs poches. Les valises se trouvaient au pied de leurs lits.

Des cassettes vidéo d'adieu envoyées à un ex-membre

San Diego (AP)

Les 39 personnes retrouvées mortes à Rancho Santa Fe ont envoyé à un ancien membre de leur confrérie des cassettes vidéo d'adieu, dans lesquelles elles expliquent les motivations de leur suicide collectif.

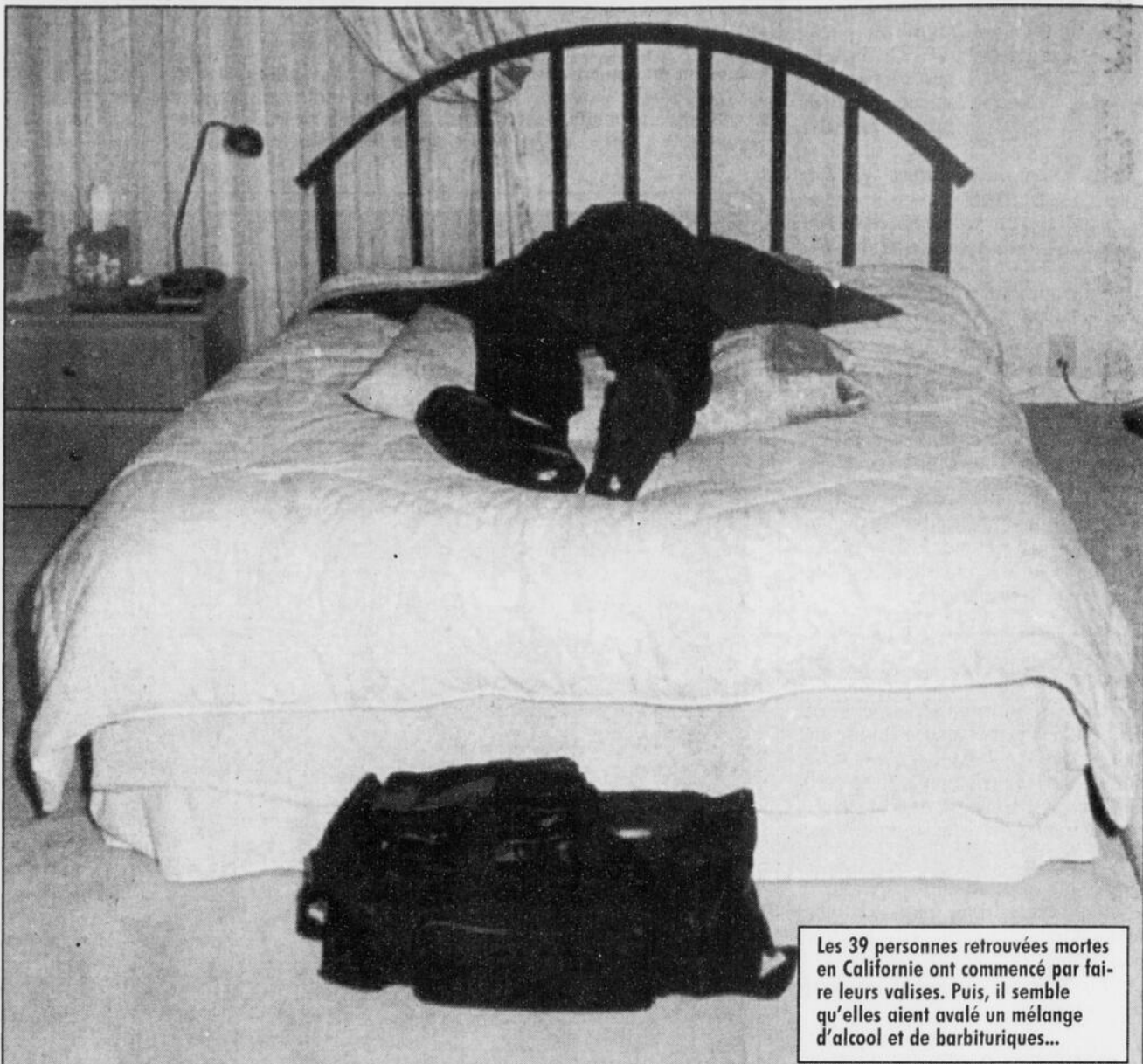
Nick Matzorkis, un homme d'affaires de Beverly Hills qui emploie un ancien membre de la «Source supérieure», a précisé que son employé identifié seulement sous le nom de Rio- avait reçu dans la semaine deux cassettes vidéo.

Les adeptes estimaient qu'il était temps de se «défaire de leurs enveloppes», probablement pour aller à la rencontre d'un OVNI qui selon eux voyageait dans le sillage de la comète Hale-Bopp, actuellement visible dans le ciel, a expliqué Nick Matzorkis à la chaîne de télévision NBC.

«Rio» a reçu ces cassettes mardi soir par la poste et en a parlé mercredi à son patron, a expliqué ce dernier. L'une des bandes provenait du dirigeant du groupe, le plus âgé. L'autre contenait les adieux de chacun des membres du groupe.

Les enquêteurs n'ont pas déterminé dans l'immédiat les circonstances exactes de la mort des 39 adeptes de la «Source supérieure». «Il n'y a pas de traces de blessures par balles, de coups de couteau. À ma connaissance, il n'y pas de traces de poison», a expliqué l'enquêteur Alan Fulmer, du bureau du sheriff du Comté de San Diego.

Plusieurs camions réfrigérés attendaient devant la propriété de Rancho Santa Fe où ont été retrouvés les corps. L'un des camions a quitté les lieux à l'aube, mais les autorités n'ont pas précisé ce qu'il transportait.



Les 39 personnes retrouvées mortes en Californie ont commencé par faire leurs valises. Puis, il semble qu'elles aient avalé un mélange d'alcool et de barbituriques...

Les aspirations mystiques de la «Source supérieure» sur Internet

Elizabeth WEISE

Washington

Loin d'être excentrique, le serveur Internet officiel de la «Source supérieure», dont 39 membres ont été retrouvés morts mercredi en Californie, est aussi professionnel qu'un autre... Mais un second site Web, qui semble émaner du même groupe, décrit les aspirations mystiques qui auraient mené au suicide collectif.

Selon la chaîne de télévision NBC, ces deux sites sont liés, même si le second serveur, ésotérique, ne porte pas mention de la Source supérieure.

Sur le serveur «Heavensgate», on retrouve le désir de quitter la Terre et de rejoindre, dans le sillage de la comète Hale-Bopp, un mystérieux vaisseau spatial. Des références qui figurent aussi sur les cassettes vidéo d'adieu envoyées par les candidats au suicide.

«Nous sommes dans la joie, car notre Membre le Plus Ancien dans le Stade Evolutif d'au-dessus de l'Humain (le «Royaume des Cieux») nous

Clinton juge «très important» de faire toute la lumière

Washington (AP)

Le président des États-Unis Bill Clinton a jugé «très important» hier que toute la vérité soit faite sur l'apparent suicide collectif de 39 jeunes gens, membres d'une compagnie informatique aux allures de sectes à Rancho Santa Fe.

Lors d'une réunion avec les journalistes dans le bureau Oval, le président s'est dit hier «très troublé» par cet événement dont il a déclaré ne connaître les détails que par les journaux et la télévision. «C'est déchirant, c'est écoeurant, c'est choquant», a-t-il déclaré.

«Il est très important», a-t-il ajouté, «que nous trouvions autant de faits que possible pour déterminer ce qui a motivé ces gens et ce que nous tous nous pouvons faire pour nous assurer qu'il n'y ait pas d'autres personnes dans le pays qui pensent la même chose dans le pays, qu'il n'y ait pas des personnes si isolées qu'elles se créent leur propre monde et justifient de telles actes».

a fait savoir que l'approche de la comète Hale-Bopp est le signe que nous attendions (...) Nous sommes prêts à quitter ce monde et rejoindre l'équipage de Ti», explique ce serveur.

Sur le site, abondent les références à Waco, Texas: après un long siège par les services fédéraux, 81 membres de la secte des Davidiens avaient trouvé la mort dans l'incendie de leur ferme-bunker et dans une fusillade. Mais on y parle aussi de Masada, la forteresse d'Israël où plus de 900 zélotes juifs se suicidèrent en 73 avant Jésus-Christ plutôt que de se rendre aux Romains.

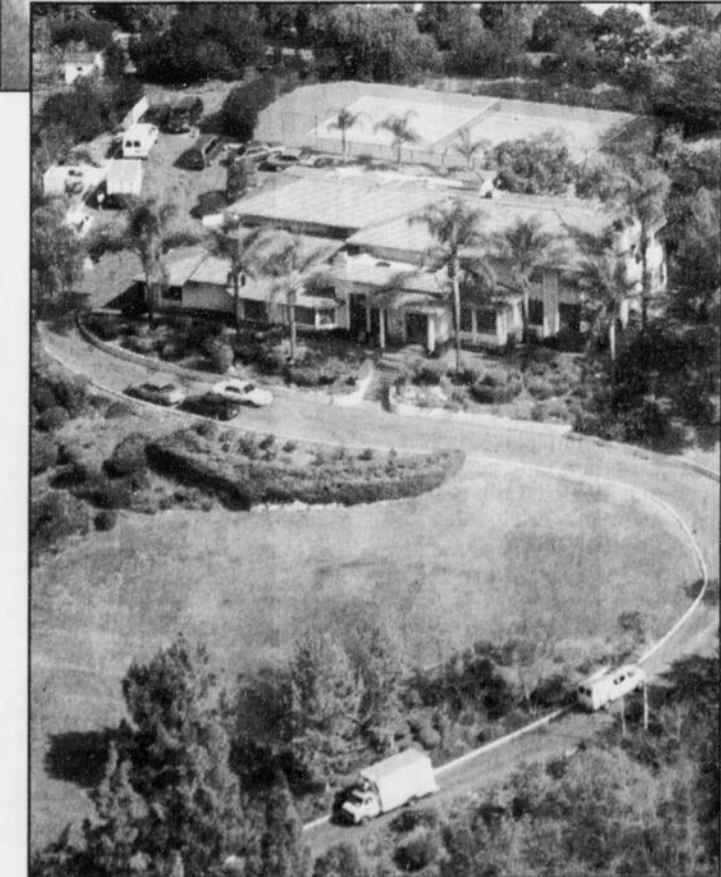
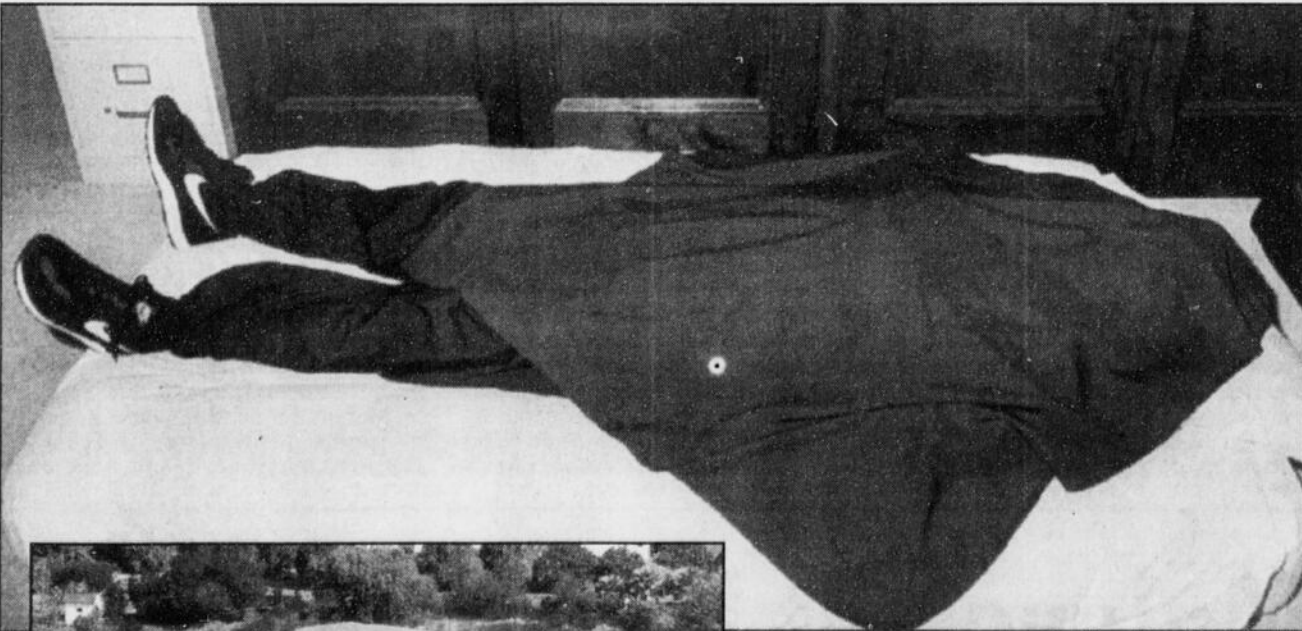
Quant au serveur web «officiel» de la Source supérieure, il fait l'article du travail fourni par ce groupe de techni-

ciens de l'informatique, spécialisé dans la réalisation de serveurs Internet. À la tête d'une société high tech, s'occupant de design, les férus d'informatique de Rancho Santa Fe s'occupaient aussi de programmation, d'analyse de systèmes et de sécurisation d'ordinateurs.

«À la Source supérieure, nous nous engageons à faire de votre entrée dans le monde du cyberspace une expérience facile et fascinante», explique la page de présentation du serveur. Il énumère aussi les adresses d'un bon nombre de sites réalisés par la société, parmi lesquels le Club de polo de San Diego, ou une société de production cinématographique.

On trouve aussi sur ce site la promesse de foi, l'éthique professionnelle de la Source supérieure: «Les personnalités qui forment le noyau dur de notre groupe travaillent ensemble depuis plus de 20 ans. Pendant ces années, chacun d'entre nous a atteint un haut degré de technicité et de savoir-faire grâce à une discipline personnelle et à des efforts concertés. Nous tentons de rester positif dans toutes les circonstances et de donner priorité à la réalisation d'un projet sur toute motivation personnelle ou sur nos egos en tant qu'artistes».

Adresses Web: <http://www.highersource.com> et <http://www.heavensgate.com>



Les corps évacués

Photos AP

La plupart des morts ont été trouvés dans cette position (ci-dessus) par les policiers. Ils avaient sur eux leur identité ainsi que des petits morceaux de papiers avec la recette suivante pour se suicider: prendre du gâteau ou de la compote de pommes, mélanger le médicament, avaler avec de la vodka, s'allonger et se détendre.

Ci-contre, plusieurs camions réfrigérés attendaient devant la propriété de Rancho Santa Fe où ont été retrouvés les corps. L'un des camions a quitté les lieux à l'aube hier, mais les autorités n'ont pas précisé ce qu'il transportait.

«Rien de farfelu du genre» chez les Raëliens

Sherbrooke (FG)

«Comment? Le suicide collectif? Jamais! Cela va entièrement à l'encontre de notre message: une de nos grandes valeurs, c'est le respect intégral de la vie!»

Un des bras droits de Raël, le grand chef de l'Église raëlienne, Jean-Claude Nader, a vivement rejeté hier tout rapprochement de ce groupe avec l'Ordre du temple solaire (OTS), qui a fait cinq autres victimes en fin de semaine dernière, ou encore la secte de Californie chez qui 39 adeptes se sont donné la mort avant-hier.

Dans les deux cas, ces mouvements prônent un «voyage» vers les astres, où la vie est appelée à être meilleure: Sirius pour les convertis à l'OTS et la comète Halebopp (d'ailleurs bien visible à ce moment-ci) chez le deuxième groupe. Du côté des Raëliens, où l'on réfère plutôt aux Éoliens, M. Nader fait remarquer que c'est bien différent: c'est eux qui doivent venir à nous et non l'inverse.

«Je comprends, avec ce qui se vient de se passer dans ces deux sectes, que certaines personnes cherchent à faire des rapprochements. Mais on a rien de farfelu du genre de ces sectes où on doit partir en vaisseau spatial vers une planète. D'ailleurs, le message de Raël est clair: on est contre le suicide. On rejette toute idée de s'enlever la vie, individuellement ou collectivement, même si les Éoliens nous le demandaient», a expliqué le responsable, alors que Raël n'a pu être joint car il est présentement en mission en Australie.

La vie d'abord

«Pour nous, a-t-il repris, la vie est une joie de vivre. Et on favorise l'épanouissement des êtres humains par le plaisir. Ça n'a rien à voir avec l'esprit qui règne au sein de l'OTS. Il serait malheureux de tout mettre les religions minoritaires dans le même sac.»

Soutenant que l'Église raëlienne respecte «parfaitement» les principes édictés par la charte des droits et libertés du Québec, du Canada et même de l'ONU, Jean-Claude Nader considère même que les autorités gouvernementales devraient intervenir dans des groupes ou la «Vérité» passe par le suicide de ses adeptes.

400 maisons pour Lynx Estrie dès sa première année



Le président de Lynx Estrie, Normand Beauchamp, dit avoir été surpris par le succès de son entreprise.

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke
À sa toute première année d'activités en Estrie, le constructeur d'habitations Lynx Estrie, a érigé pas moins de 400 maisons, représentant un chiffre d'affaires de 28 millions \$. Et ce n'est pas fini si l'on se fie aux sondages. Près de 40 % des locataires pensent faire l'acquisition d'une maison d'ici deux ans.

«C'est un succès phénoménal, dira Normand Beauchamp, président de Lynx Estrie, hier en conférence de presse. On a été complètement étonné par ce succès. Construire 400 maisons en une année, ce n'est pas arrivé souvent. On ne peut se comparer aux autres, parce qu'on les a tous dépassés et de beaucoup.»

Le président devait confirmer que le concept développé par Lynx Estrie,

intéresse surtout une clientèle de premiers acheteurs. L'entreprise qui a créé 21 modèles de maison, a également profité des meilleurs taux d'intérêt en 40 ans. Elle dispose également d'une banque de deux à trois mille terrains en région.

Normand Beauchamp estime que tous ces facteurs contribuent à la réalisation d'un rêve pour les premiers acheteurs de maison. A son avis, un groupe de consommateurs peut maintenant avoir accès à la propriété, chose qui était impensable voilà quelques années.

«Notre première fin de semaine d'activités, de rappeler Normand Beauchamp, nous avions acheté une page de publicité dans le journal. A Saint-Elie, nous avons vendu 49 maisons. Les banquiers sont tombés à terre.»

Le président de Lynx souligne que les travaux de construction sont effectués en association avec des entrepreneurs locaux, tels que Lecours Fortin,

Belvédère Construction et le Groupe Sherko.

Lynx Estrie vient aussi de conclure une entente avec la société Contramax. Cette société est en réalité un regroupement d'entrepreneurs généraux.

«Nous, expliquera Robert Théberge de Contramax, on s'assure que tous les fournisseurs sont payés. Il y a juste la banque qui touche à l'argent. Avec l'entrée en vigueur du nouveau Code civil, les fournisseurs ou sous-traitants qui n'ont pas été payés par le contracteur, peuvent réclamer les montants dus au nouveau propriétaire.»

Contramax est également en mesure de fournir une assurance contre la perte d'emploi. Il semble en effet que la peur de perdre son emploi constitue aujourd'hui le frein principal à l'achat d'une maison.

Bruno Isabelle, représentant de la Banque de Montréal, s'est dit heureux de l'association entre Lynx Estrie et Contramax.

Peine de six mois pour une 10e ivresse au volant

Sherbrooke (PSJ)

«M. Vaillancourt, il va falloir qu'il y ait une fin à tout cela. Ça ne peut continuer ainsi. Vous le constatez vous aussi que les peines augmentent sans cesse. Vous voyez les conséquences.»

Après avoir appris que l'accusé en était à sa dixième cause de facultés affaiblies au volant, le juge Gerald Desmarais, de la Cour du Québec, n'a pu s'empêcher de le sermonner un peu et de le ramener à la raison.

André Vaillancourt, âgé de 36 ans, d'Eastman, a plaidé coupable hier matin à des accusations de facultés affaiblies au volant, de refus de fournir des échantillons d'haleine et de conduite pendant une interdiction.

Il avait été intercepté vers 3h, mercredi, route 112, près de Magog par des patrouilleurs de la Régie de police Memphémagog. Étant donné l'impressionnant dossier de conducteur aux facultés affaiblies, on comprendra qu'il a tenté d'échapper une première fois aux policiers qui l'ont finalement pris en sandwich... sans casse.

Après sa comparution mercredi, il a dû retourner derrière les barreaux car le ministre public s'est opposé à sa remise en liberté. Après une nuit de réflexion et une consultation avec son avocat, l'accusé a décidé d'attaquer le problème de front.

Cet aveu de culpabilité lui a valu une peine totale de six mois de prison après les représentations sur sentence et la suggestion commune du défenseur Philippe Gilbert et de la procureure Mylène Pelchat.

De 1982 à mars 1996, Vaillancourt a subi des condamnations totalisant des amendes de plus de 2300 \$ et diverses peines d'emprisonnement allant de 14 jours à quatre mois.

Hier, le juge Desmarais a soumis l'accusé à une probation de trois ans et a prononcé une autre interdiction de conduire pour les trois prochaines années.

Il a enjoint l'accusé de poursuivre ses réunions avec les A.A. dans son suivi de probation.

Me Gilbert a expliqué que son client avait déjà subi trois thérapies mais avec des demi-succès.

Il avait roulé sur le pied d'un policier de Rock Forest en fuyant Amende de 1000 \$ au chauffard motard

Sherbrooke (PSJ)

Éric Marois, âgé de 26 ans, de Sherbrooke, a écopé une amende de 1000 \$ pour une accusation de délit de fuite, dans lequel un policier de la Sûreté municipale de Rock Forest avait subi une fracture de la cheville, le 2 octobre 1996.

Chevauchant une moto, il avait roulé sur le pied du policier Pierre Audit qui tentait de l'intercepter vers 1h15, boulevard Bourque, à Rock Forest puis il avait poursuivi sa course folle. Ce n'est que plusieurs semaines plus tard qu'il avait pu être retracé.

Un autre motocycliste, qui avait aperçu la voiture de patrouille immobilisée en travers de la chaussée et le policier debout près du véhicule, avait tenté de freiner mais il a chuté et glissé sur plusieurs mètres avant de s'arrêter.

Il avait aussitôt été appréhendé.

André Guérin, âgé de 24 ans, de Sherbrooke, a lui aussi plaidé coupable, mais à une accusation de conduite dangereuse.

Après les représentations du défenseur Jean Leblanc et du procureur André Campagna, le juge Desmarais l'a condamné à verser une amende de 300 \$.

Rappelons que toute cette affaire a débuté quand deux patrouilleurs de la Sûreté municipale de Rock Forest qui circulaient boulevard Bourque, direction Sherbrooke, ont aperçu dans la voie inverse deux motocyclistes qui roulaient à vive allure et que l'un d'eux avait même levé en l'air la

roue avant de sa moto.

Les policiers ont aussitôt fait demi-tour pour tenter d'intercepter les deux oiseaux de vitesse. Ce fut peine perdue même si la poursuite a atteint des sommets de 175 à 200 kilomètres-heure. Ils ont lancé un message sur les ondes.

Le message capté, le policier Pierre Audit, qui se trouvait en amont de cette course folle, a immobilisé la voiture de patrouille de façon à dresser un barrage puis il est sorti du véhicule avec

son fusil 12 et dès qu'il a aperçu les deux motocyclistes, il a levé les bras.

On connaît la suite: chute d'un motocycliste et échappée de l'autre après avoir roulé sur le pied du policier.

Mais les policiers sont tenaces comme l'a constaté le chauffard motard.

L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

C'est dans notre salon que ça se passe!

Expo habitat
DE L'ESTRIE
Pavillon UNIVESTRIE

Du 17 au 20 avril 1997
www://expohabitat-estrie.qc.ca

Desjardins SCHL CMHC APCHA

BAZAR VIDEO

PLUS DE 4000 FILMS VIDÉO 4 JOURS SEULEMENT

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE*

JEUDI VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
3 FILMS POUR LE PRIX DE 2	2 FILMS POUR LE PRIX DE 1	3 FILMS POUR LE PRIX DE 1

537, rue King Est Sherbrooke
(819) 566-6620 (819) 562-5757

* Exclut films pour adultes

Cartoucherie

Le plus grand choix en Estrie pour vos cartouches et rubans d'imprimantes!

Laser Jet d'encre Ruban

Lundi au mercredi: 9 h à 17 h 30
Jeudi et vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h

965, rue Galt Ouest, Sherbrooke • 565-3006

SPECIAL DE PÂQUES 4.99
JEUDI, VENDREDI, LUNDI SEULEMENT

FORT MAGIKK

EN PLUS 2 POUR 1 POUTINE ET LIQUEUR

Animation et halte-garderie sur place
Prix de groupe (association, bureau, etc.)

Complexe Le Baron
3200, rue King Ouest
Sherbrooke
562-0284

Ne peut être jumelé à aucun autre forfait.

SALON
DE CHASSE, PÊCHE ET PLEIN AIR
SHERBROOKE

À L'ARÉNA DE FLEURIMONT ET CENTRE JULIEN DUCHARME
Les 28, 29 et 30 mars 97
ENCORE PLUS GRAND POUR MIEUX VOUS SERVIR

POURVOYEURS
ROULOTTES
TENTES ROULOTTES
BATEAUX-MOTEURS
V.T.T. • TAXIDERMIE

Détaillants d'articles de chasse, pêche et plein air et leurs nouveautés 1997.

Sur place les professionnels de Berkley, Fenwick et Abu Garcia.

CLINIQUES DE CHASSE avec Normand Hotte Charles Algier

HEURES D'OUVERTURE:
Vendredi...16h à 22h
Samedi:...10h à 22h
Dimanche:10h à 18h

VENEZ RENCONTRER GISELE BENOIT la femme qui parle aux orignaux

VISIONNEZ EN PRIMEUR RÉGIONALE SON DERNIER FILM VIDÉO INTITULÉ "L'ESPRIT DE L'ORIGINAL"

À GAGNER! 4 voyages de pêche

ADMISSION: 5\$ Collaboration: LABATT La Tribune

Enfants 12 ans et moins accompagnés d'un adulte: GRATUIT

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Aux municipalités de faire les miracles



Jacques PRONOVOST

Dans sa grande bonté, Bernard Landry, le ministre des Finances du Québec, a refilé l'odieux de ses coupures aux municipalités. Elle devront se passer de 500 millions \$ en 1998, selon ce qu'il leur a annoncé mardi. Elle devront aussi absorber une note de 125 millions \$ additionnelle qui leur avait été refilée l'an dernier.

Le ministre n'a leurré personne. Ce sont les contribuables auxquels il a promis des baisses d'impôts qui en paieront de toute façon la note. Ce qu'il reste à savoir, c'est qui paiera: les employés municipaux par des diminutions de salaires ou de leurs avantages marginaux, ou les citoyens par des hausses de leur compte de taxe. Si ce n'est pas le cas, ce le sera alors par une diminution des services qui leur sont rendus.

C'est donc maintenant aux municipalités de

faire des miracles. Cela veut dire faire la sale besogne du provincial pour que ce demi-milliard... et un peu plus, n'atteigne pas directement la poche des payeurs de taxes.

C'est possible en partie. Mais le miracle ne se fera pas tout seul. Même si de nombreuses villes, et notamment Sherbrooke, Rock-Forest, Saint-Élie, Magog... présentent des surplus importants depuis quelques années. Si les villes ont réussi des prodiges d'ingéniosité dans la réingénierie de leurs processus et dans le contrôle de leurs dépenses dans les dernières années, elles se heurteront dans les prochaines aux barrières des conventions collectives avec leurs employés.

Malgré toutes les bonnes intentions de ceux-ci, de leurs syndicats et des élus, il ne faut pas s'attendre à des cadeaux désintéressés de qui que ce soit. C'est tout-à-fait normal et humain. Or, les municipalités n'ont pas, à l'heure actuelle, les mêmes privilèges que l'Assemblée nationale pour s'entendre avec leurs syndicats,

les intimider par la menace de loi spéciale, ni même une possibilité égale de plier devant leurs plus grandes exigences. Même là ce sont les créatures du gouvernement, par arbitrage, qui ont causé dans le passé les plus grands torts aux finances publiques municipales en octroyant des augmentations que celles-ci refusaient notamment à leurs policiers ou pompiers.

À Sherbrooke, une évaluation sommaire laisse croire que les contribuables pourraient avoir à assumer une facture de 5 millions \$ en 1998. Et probablement un peu plus avec le non-remboursement de la TVQ et l'augmentation de 1% de celle-ci. Si les économies directes n'étaient pas possibles, cela représenterait 7% d'augmentation, en moyenne un peu plus de 100 \$ de plus par propriétaire.

Cela ne sera peut-être pas le cas, les municipalités étant surtout invitées à comprimer encore leurs dépenses. C'est ce que Sherbrooke tente de faire depuis trois ans en visant un bud-

get de 100 millions \$ dans deux ans, alors qu'il est encore de 106 millions \$. On vous demandait de vous serrer la ceinture pour 6 millions \$. Attendez-vous à le faire pour 10.

Il est évident que ce pelletage forcera encore la main des municipalités pour des regroupements. Si le ministre Trudel se drape des principes de la bonne entente et de la bonne foi pour promouvoir les fusions, il se cache aussi derrière ces «incitations» musclées de son ministre des Finances. Au moins, à ce chapitre on ne pourra pas accuser le premier ministre Bouchard de mentir sur le principe.

Puisqu'il le faut, nous devons compter sur les municipalités pour faire les miracles que les élus provinciaux ne pouvaient faire. «Nous devons faire des neuvaines pour y arriver», disait hier un expert municipal.

Commencez donc aujourd'hui. Il y a une marche pascale de Sherbrooke à Beauvoir. Et invitez donc les élus des autres municipalités; ça pourrait aider.

TRIBUNE LIBRE

Huit heures d'attente avant d'être hospitalisée...

Monsieur Richard Gendron écrivait le 14 mars dans La Nouvelle: «Qu'on devrait faire jouer dans nos salles d'urgence devenues des salles d'attente une chanson de jadis, «J'attendrai, le jour et la nuit».

Je suis parfaitement d'accord avec l'article de M. Gendron puisque j'ai goûté à plus de huit heures d'attente au Site Bowen avant d'être transférée aux soins intensifs Site King est.

C'était le 5 mars, jour de tempête même à l'intérieur des salles d'urgence. Vers 15h30, je quittais ma résidence en ambulance avec 104,3 F de fièvre. L'ambulance accusait une heure de retard... trop d'appels.

Avec plus de 104 F de fièvre, tu perds tout contact avec la réalité, tu délirais même.

Au Site Bowen, on m'a installée sur une civière étroite qui sert normalement pour les personnes qui ont besoin d'un plâtre (travail de courte durée), civière des plus inconfortables.

Un médecin de garde ma prise en charge et j'ai subi plusieurs examens.

Vers 19 heures, je m'éveillai peu à

peu à la réalité: j'avais l'oxygène, on me donnait des traitements d'inhalothérapie, j'ai même eu du «clapping» parce que je toussais sans arrêt.

Dans cette salle exigüe, où nous étions trois malades, des infirmiers, infirmières demeuraient attentifs à notre souffrance. Un personnel proche de nous mais exténué. Je les remercie de leur approche professionnelle.

Vers 21 heures, on diagnostiqua mon malaise: pneumonie (pneumocoque) et petites crises d'angine. Comme il n'y avait plus de place au Site Bowen, on m'envoyait aux soins intensifs Site King est.

Au moment où les ambulanciers entrent dans la salle pour me chercher, leur «pagette» en fonction commande d'aller à une urgence plus urgente que la mienne. (Il n'y avait qu'une ambulance ce soir-là au Site Bowen). Retour des ambulanciers: minuit.

Encore trois longues heures d'attente sur la même civière où je ne pouvais me tourner sur le côté de crainte de tomber. Mon cas s'aggravait... j'étais épuisée. Enfin, c'est la «délivrance».

Au Site King est, j'ai reçu des soins cinq étoiles. Mais la plus belle étoile, c'était un bon lit. J'ai passé neuf jours à l'hôpital pour me remettre de ma maladie.

Cet article, je l'écris en mon nom personnel bien sûr, mais surtout au nom de tous ceux qui ne peuvent s'exprimer et qui ont vécu une expérience plus douloureuse que la mienne.

En notre nom à tous, je dis à M. le ministre Rochon, aux directeurs des Centres de santé de l'Estrie qu'il y a un gros prix à payer pour le virage ambulatoire. Qui le paie ce gros prix? Les malades, les personnes âgées, les enfants et les professionnels de la santé.

Messieurs les directeurs, visitez vos salles d'urgence et ouvrez votre cœur pour y laisser entrer la compassion. Des humains souffrent, des vies sont en péril... il est encore temps d'agir. Aimez-vous assez pour nous préférer aux \$\$\$.

Que Dieu vous garde et vous donne le courage de voir ce qui se passe et surtout d'agir en bon samaritain.

Laurence Guertin
Sherbrooke

Les inquiétudes des personnes handicapées

Monsieur Jacques Brassard
Ministre des Transports

À la suite des nombreuses compressions budgétaires gouvernementales imposées, à une consultation annoncée au printemps dans les transports collectifs où des intérêts économiques et politiques vont exercer des pressions de toutes sortes et à plusieurs niveaux, le Regroupement des usagers du transport adapté du Sherbrooke métropolitain veut vous manifester les inquiétudes des personnes handicapées usagères du transport adapté, subventionné par le gouvernement à 75% depuis 1978. Voici le texte de la proposition adoptée unanimement par notre conseil d'administration le 17 mars 1997:

considérant la situation actuelle annonçant une décentralisation de la gestion des transports collectifs et une intégration prônée pour assurer le

financement entre autres du transport adapté;

considérant la nécessité pour les personnes handicapées du transport adapté comme service essentiel;

considérant le besoin actuel de consolidation et de développement

- pour assurer des services de transport adapté à la grandeur du Québec,

- pour toutes les personnes handicapées nécessitant du transport adapté,

- pour du service les soirs et fins de semaines,

- et pour tous les motifs (pour éviter toute discrimination);

nous demandons que le ministère des Transports continue d'assurer 75% des coûts réels pour le financement du service donné aux personnes handicapées du Québec, définies selon les termes du chapitre 1 (Définitions) de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, et qui nécessitent du transport adapté.

Votre collègue, M. Jacques Léonard, ministre des Transports en 1995, avait exprimé un engagement à la suite du colloque de l'ACTU tenu à Sherbrooke le 24 août 95. Il avait dit aux nouvelles télévisées diffusées à CKSH le 9 et à Quatre-Saisons local: «nous (le MTQ) allons rester dans le dossier (du transport adapté). Nous allons nous assurer qu'elles (les personnes handicapées) vont continuer de bénéficier des sommes suffisantes (au transport adapté)».

Monsieur Brassard, nous comptons sur votre compréhension de la fragilité de ce service (obligatoire seulement pour neuf OPT) et nous attendons un énoncé officiel d'engagement de continuation d'appui financier de la part du MTQ.

Recevez mes sentiments distingués.

Gilles Coutu
Président du RUTASM

ILS NOUS ONT ÉCRIT

NDLR: À cause du grand nombre d'opinions de nos lecteurs qui nous parviennent chaque semaine et que nous ne pouvons pas toutes publier faute d'espace, nous nous permettons d'en résumer quelques-unes pour que leur message vous parvienne quand même.

Un criminel comique

M. Nicolas Pfister de Sherbrooke nous envoie une note humoristique où il s'accuse de glisser sur «la mauvaise pente, celle du crime» pour avoir laissé sa voiture stationnée dans la rue une certaine nuit du mois de mars. Sarcastique, il termine sa lettre en écrivant: «Je regrette que cette même nuit le policier n'ait pas profité du fait qu'il était devant chez moi pour arrêter la personne qui est venue nous cambrioler.»

Un amateur qui veut encore y croire

Sous le titre «Malgré tout, le sport est intéressant», M. Yves Préfontaine de Sherbrooke déplore que l'argent fait verser le sport dans «le gigantisme et la démesure». Il dénonce l'attitude de nos

«héros» qui «carburent uniquement en fonction du dollar».

Parce que le sport est une «distraction qui nous sort de la banalité du quotidien», il dit qu'il ne se lassera pas du spectacle devant le petit écran.

Est-ce les salaires faramineux ou le marketing et la multiplication des équipes et, par le fait même, la dilution du produit, qui rend certains partisans un peu moins chauds?

Le départ des riches

Commentant le récent éditorial de Jean-Guy Dubuc intitulé «Le départ des riches coûte cher», M. Yvan L. Bureau de Sherbrooke souhaite que les membres du Bloc québécois le lisent sérieusement, pour qu'ils «comprennent que les promesses de richesse et de prospérité, suite à la séparation, ne peuvent absolument pas être réalisables».

Il accuse les chefs de file de la souveraineté de donner au mot démocratie le seul sens de «référendums à répétition». Il invite tous ces gens à «se mettre à penser et surtout à réfléchir».

C'est incroyable comment tous les tenants d'une position ou de l'autre de-

mandent «aux autres» de réfléchir... à sa propre option!

Sur l'intégration au travail

L'Association de Sherbrooke pour l'intégration sociale, par son porte-parole, M. Michel Noisette, tient à exprimer sa «vive reconnaissance» envers trois commerces de Sherbrooke (Proviso Landry, Pharmaprix Raymond Elias et Boutique Bell du Carrefour) qui ont collaboré «à introduire dans leurs lieux de travail des personnes ayant une déficience intellectuelle».

L'activité s'est déroulée dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, soit du 16 au 22 mars dernier. Cette expérience a permis aux personnes déficientes de «mettre en valeur leur potentiel, leur autonomie et leur espérance de poursuivre leur cheminement sur le marché du travail.» «Les employeurs, conclut-on, ont été impressionnés du rendement qu'ont fourni ces jeunes travailleurs.»

Une initiative heureuse qui rejoint le slogan de la semaine soit «le changement, ça se travaille ensemble».

Pierre Dubois



MON OPINION



Alain Campagna
Collaboration spéciale

«Apocalypse, now (and then...!)»

Rien de très drôle dans ce qui s'est passé en fin de semaine dernière à Saint-Casimir: cinq autres morts au chapitre de l'Ordre du temple solaire. Même chose pour les événements de la Californie où on en compte 39 autres. Les interrogations fusent: doit-on interdire les sectes? Suicides ou meurtres téléguidés? Victimes ou acteurs volontaires? Et la grande question, celle qui saurait décharger toute la responsabilité sur un coupable par omission: les policiers auraient-ils pu empêcher un tel massacre?

Ce serait rassurant de pouvoir pointer du doigt.

«Le gouvernement a du sang sur les mains», pamphlétaire cette semaine le gourou des anti-gourous, Yves Casgrain, réclamant une intervention de l'État. L'auteur et Don Quichotte «insecticide» national oublie sans doute que si «le gouvernement a du sang sur les mains», elles sont déjà bien pleines. S'il fallait que la SQ se pointe à la porte de tous les oiseaux de nuit qui portent la cape et rêvent de transferts, que resterait-il pour les bandes criminalisées, les ex-conjointes batteurs de femmes et les violeurs impénitents qu'on doit laisser paître en paix en attendant la récidive?

Il y a des victimes de ces sectes. Nous devons ouvrir les bras pour les accueillir, les reconforter, les aider à s'en sortir; c'est indéniable. Mais encore faut-il qu'elles le veuillent. Rien de plus affligeant que d'entendre ces «groupes» de Moïse Thériault roucouler devant la prison de Port-Cartier en attendant son retour, tout comme ces illuminés qui roulent des yeux en songeant à leur Charles Manson depuis plus de 20 ans, les exemples sont trop nombreux.

Toutefois, j'ai peur, terriblement peur de ceux qui veulent d'un État qui gère la foi: l'Esprit est divin, l'homme faillible. Je crains comme la peste qu'on uniformise la pensée, que le modèle majoritaire n'écrase la libre-pensée, que la minorité soit exclue de facto, parce que «c'est comme ça, et c'est tout!».

Qui décidera désormais des croyances acceptables, des idées tolérables? Qui jouera les Grands inquisiteurs?

Quand un individu abuse d'un autre, quand il le vole, quand il le méprise, le viole, le met à mort, c'est un crime et la société a des règles pour gérer ces actes.

Quand quelqu'un, de son propre gré, adhère à une idée, même minoritaire, même farfelue, je lui dirai que je ne la partage pas mais je ne battraï pas qu'il puisse l'exprimer. Je n'invente pas cette phrase, c'est un président des États-Unis qui l'a déjà dite. L'idée de M. Casgrain est louable mais pas très neuve. Il y a de cela très longtemps, un jeune homme avait regroupé autour de lui une quinzaine d'adeptes, ceux-ci jurèrent qu'il faisait des miracles. Il a été jugé par ses contemporains. On l'a traité de fou dangereux. Il parlait de son royaume qui n'était pas de ce monde, prétendait être le fils de Dieu. Un jour, le gouverneur de l'endroit s'en est mêlé.

Joyeuses Pâques!

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE		
Raymond Tardif Président et Éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur	Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

EN BREF

Deux ans à un semeur de faux chèques

Sherbrooke (PSJ) - Fraudeur invétéré, même si sa technique ne se raffine guère avec les années, Jacques Veilleux, âgé de 34 ans, a été expédié derrière les barreaux par le juge Gerald Desmarais, de la Cour du Québec, pour une période de deux ans.

Deux ans pour une série de 15 à 20 fraudes peut sembler sévère mais le ministère public avait rappelé au tribunal que l'accusé comptait quelque 140 antécédents judiciaires en semblable matière.

Il avait même déjà été condamné à une première peine d'emprisonnement d'égale durée.

C'est à travers la région, à Sherbrooke et dans la grande... grande banlieue, que Veilleux semait ses faux chèques. À peu près tous les postes de la Sûreté du Québec ou encore les corps policiers municipaux ont entendu parler de l'homme et l'ont enquêté sur le sujet.

Il avait obtenu auprès d'une institution financière 200 chèques personnalisés.

Avec ses chèques comme cartes de visite, il achetait des biens et il s'arrangeait en plus pour qu'on lui remette une certaine somme d'argent.

Ce n'est pas tant la valeur des transactions qui était étonnante mais leur nombre. Quant à la technique, il semblait évident que tôt ou tard, il allait être épinglé.

Après avoir entendu les représentations sur sentence du défendeur Jean Leblanc et du procureur André Campagna, le juge Desmarais n'a eu d'autre choix que de sortir de la circulation l'accusé un bon moment, question de laisser souffler un peu les commerçants.

50 000 \$ pour étudier la circulation sur Galt Ouest

Sherbrooke (DD) - La Ville de Sherbrooke vient d'accorder deux contrats de services totalisant 50 000 \$ dans le cadre du projet-pilote de 200 000 \$ sur la circulation rue Galt Ouest, entre Lisieux et Laflèche.

Le premier contrat de 30 000 \$ va à l'Université de Sherbrooke pour la réalisation d'études nécessaires à ce projet dont l'objectif est l'amélioration de la sécurité des usagers et la réduction de la vitesse.

Le second contrat, de 20 000 \$, est accordé à la firme CIMA Plus pour les plans et devis de ce projet qui vise d'abord à poser un diagnostic de la situation pour ensuite mettre en place des mesures correctrices (dont des aménagements paysagers, goulots d'étranglement, dos d'âne, etc.).

Ce projet bénéficie d'une aide financière du ministère des Transports du Québec de 100 000 \$.

Nouveaux tarifs pour les parcomètres

Les automobilistes doivent prendre noter qu'à compter du mercredi 2 avril il en coûtera 75 cents l'heure pour utiliser un parcomètre en bordure de rue dans les limites de Sherbrooke, ce qui représente une hausse de 25 cents.

En revanche, le tarif des parcomètres aux abords des hôpitaux, actuellement de 1,00 \$ l'heure, sera ramené à 75 cents l'heure.

Le tarif de tous les autres stationnements hors rue avec parcomètres (Bowen, Saint-François, Magog, Gillespie et Camirand) demeurera à 50 cents l'heure. Cependant, les utilisateurs du stationnement de la Place de la cité devront déboursier à l'avenir 1 \$ l'heure pour stationner à cet endroit.

En outre, la Ville installera 43 nouveaux parcomètres dans le secteur des rues Wellington Nord, Meadow et Frontenac.

11 200 \$ pour les eaux souterraines

Sherbrooke (DD) - La société de gestion des déchets Sogesdech, un consortium formé des groupes Teknika, Serreiner, SM et de Cima Plus, vient de se voir confier un contrat de 11 200 \$ comme consultant pour la surveillance des eaux souterraines et des eaux de rejet du lieu d'enfouissement sanitaire de la Ville de Sherbrooke.

Une bonne partie du lixiviat est intercepté et acheminé par la suite à la station d'épuration des eaux du boulevard Queen. Selon le ministère de l'Environnement, les eaux de lixiviation qui se retrouvent quand même dans la rivière Saint-François respectent les normes de pollution.

Économiseurs d'énergie dès leur jeune âge

Pour que notre société de demain soit composée de consommateurs d'énergie avertis, il faut sensibiliser dès aujourd'hui nos jeunes à l'importance de l'économie d'énergie.

C'est pourquoi le comité Forum Énergie Estrie, de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, a décidé de lancer sa toute première Semaine de l'Énergie en milieu scolaire, du 1er au 4 avril.

Comme il s'agit d'une première, la semaine prendra la forme d'un projet-pilote. Et c'est l'Académie du Sacré-Coeur de Bromptonville qui s'est portée volontaire.

Pendant quatre jours, les élèves de 9 à 12 ans aborderont en classe le thème de l'économie d'énergie sous toutes ses formes (chauffage, éclairage, transport, etc.). S'ajouteront des ateliers, des conférences, des visites extérieures et d'autres activités. Quelques enfants participeront aussi à l'Expo-Habitat des 19 et 20 avril prochains.

Forum Énergie Estrie espère ainsi développer de nouveaux réflexes chez les enfants, et est persuadé que cet événement aura des répercussions sur les habitudes de consommation de toute la famille immédiate des jeunes.

La Semaine de l'Énergie sera lancée officiellement mardi matin, à l'Académie. Si le projet est concluant, il est fort possible que d'autres écoles participent l'an prochain.

Sixième campagne de la Société Alzheimer

Pour une sixième année consécutive, la Société Alzheimer de l'Estrie revient avec sa campagne de financement qui consiste en une vente à l'encan d'œuvres d'art produits par des artistes de la région.

Lors de l'activité qui se déroulera au Delta, le mardi soir 15 avril, ce sont exactement 66 pièces qui seront mises en vente: aquarelles, acryliques, huiles, sculptures et autres.

La soirée débutera à 18 heures par la visite des pièces et une rencontre avec les artistes. Une dégustation de vins et fromages suivra, le tout sous fond musical.

L'encan commencera à 19h30, après le mot de bienvenue du président d'honneur, Luc Borduas et l'organisation prévoit qu'elle filera jusque vers 22h30. L'encan sera dirigé par Marcel Gagnon et David Crack; ce dernier étant un encanteur agréé.

Le conseil d'administration de la Société Alzheimer de l'Estrie, présidé par Louise Carrier, convie la population à participer en grand nombre à l'événement. L'argent recueilli par l'encan sert non seulement au bon fonctionnement de l'organisme régional, qui supporte les proches de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, mais également pour la recherche.

Les billets d'entrée, au coût de 20 \$, sont en vente dans toutes les succursales de la Banque Nationale et du Sherbrooke Trust, de même qu'à la permanence de la Société Alzheimer de l'Estrie, au 821-5127.

National

Les rumeurs d'élections s'amplifient

Huguette YOUG

Ottawa (PC)

Avec le report des visites des présidents philippins et irlandais initialement prévues pour ce printemps, le déclenchement prochain d'élections fédérales paraît de plus en plus probable.

Sans donner d'explications, le gouvernement de Jean Chrétien a reporté la visite du président philippin Fidel Ramos prévue pour le 7 au 10 mai. Celle de la présidente de la République d'Irlande Mary Robinson a également été reportée pour des raisons que l'on ignore. La date de cette visite d'Etat n'avait pas été arrêtée, mais le 5 mai était envisagé.

À l'ambassade de l'Irlande, où l'on s'interrogeait sur ce revirement de situation, on a tout de suite pensé aux élections imminentes des deux côtés de l'océan.

«Nous nous dirigeons tous les deux vers la possibilité d'une élection. On était pris des deux côtés», a signalé un porte-parole de l'ambassade de l'Irlande, Stephen Dawson.

Au bureau du premier ministre Chrétien, on observait la règle du silence, ne sentant pas le besoin de justifier le report de visites qui n'avaient pas encore été annoncées officiellement.

Pour sa part, un porte-parole du bureau de



Jean Chrétien

presse du gouverneur général a confirmé que la visite de M. Ramos était reportée depuis «un bon moment». Celle du président brésilien Enrique Cardozo prévue pour le 21-22 avril, à quelques jours du décret possible des élections, est cependant confirmée. Mais il y a tout lieu de croire que celle du président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, prévue pour la fin de mai mais déjà annulée trois fois par les Sud-Africains, n'aura

pas lieu puisque la campagne électorale battra son plein.

Sans préciser s'il pensait au printemps ou à l'automne, le premier ministre Chrétien a déclaré il y a quelques semaines que les Canadiens iront aux urnes cette année. Traditionnellement, les gouvernements font un mandat de quatre ans, ce qui amènerait les libéraux jusqu'à l'automne 97.

Si M. Chrétien opte pour une élection à l'automne, les machines électorales de tous les partis devront ralentir le pas. Mais s'il opte pour le printemps, les dates du 2 ou du 9 juin semblent les plus probables, puisqu'on attend la reine Elisabeth le 23 juin et que la rencontre du G-7 au Colorado aura lieu du 20 au 22 juin.

Le scénario d'automne est moins évident. Il y a d'abord la Cour suprême du Canada qui devra en principe se prononcer dans l'affaire du renvoi sur la légalité de la démarche sécessionniste du Québec. La réunion du Commonwealth prévue pour le 24 au 27 octobre, et le Sommet de la Francophonie qui suivra en novembre, réduisent également la marge de manoeuvre de M. Chrétien.

Même si les libéraux voguent toujours vers la victoire, la popularité de M. Chrétien a chuté au cours des der-

niers mois dans les sondages à la suite de sa participation à un forum télévisé, en décembre. Pour éviter un glissement, les libéraux ont intérêt à ne pas retarder le déclenchement des élections. Sinon, ils enverront le signal qu'ils sont en difficulté, croit la présidente du programme électoral du Bloc québécois, Francine Lalonde.

«Non seulement ils ont préparé la table, mais ils ont rendu bien difficile pour eux de ne pas la mettre. Ça pourrait envoyer un signal qu'ils sont inquiets des résultats», a-t-elle dit.

Liste électorale

Si M. Chrétien veut faire une campagne de 36 jours en vertu de la Loi électorale modifiée, il doit attendre la compilation de la nouvelle liste électorale. Le Directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley, prévoit que celle-ci sera prête à compter du 26 avril. M. Chrétien devrait déclencher les élections au plus tard le 27 avril en fonction d'un scrutin le 2 juin, et le 4 mai en fonction d'une élection le 9 juin.

Le congrès biennal de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada à Québec, les 2, 3 et 4 mai, auquel M. Chrétien assistera, pourrait donner le coup d'envoi à la campagne électorale.



ERRATUM

L'erreur suivante s'est glissée dans notre encart intitulé «Super prix sur articles de nettoyage» inséré dans le cahier 314.

Page 1: Nettoyants Cascade, 99-1484-8 et 99-0947-4, les illustrations doivent être transposées.

Veillez nous excuser des inconvenients que ceci peut vous causer.
cnote 314-97 Toutes zones

3014

LA DÉCORATION

C'est dans notre salon que ça se passe!

Expo habitat DE L'ESTRIE Pavillon UNIVESTRIE

Du 17 au 20 avril 1997

www://expohabitat-estrie.qc.ca

Desjardins SCHL CMHC APCHA

À Pâques manifestez votre amour, votre affection et votre tendresse avec les couleurs et parfums de la nature...



Faites-lui une

Fleur!

GRANDE VARIÉTÉ DE

Plantes de Pâques

- Lys
- Tulipe
- Orchidée
- Hibiscus
- Jonquille
- Chrysanthème

PANIER ET VASES DÉCORATIFS



centre de jardin



Réservez dès maintenant vos arbres et arbustes à racines nues pour votre haie.

314, rue Queen, Lennoxville, 822-1151

28717

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis*

Spéciaux

Fêtez avec nous l'ouverture de notre

153^e magasin!

Célébrations

dans tous nos magasins!

TOSHIBA

50" stéréo

3 JOURS SEULEMENT

RABAIS 200\$

2599⁹⁹ Rég. : 2795\$

TÉLÉCOULEUR À PROJECTION 50"

- Image-sur-image à 2 syntoniseurs
- Son ambisonique à l'avant
- Système à sons ultra-graves
- Télécommande universelle

JVC

35" stéréo

MEUBLE INCLUS

1799⁹⁹

TÉLÉVISEUR 35" STÉRÉO

- Entrée S-video
- Mode cinéma (theater status)
- Image sur image à 2 syntoniseurs
- Télécommande universelle

SONY

32" stéréo Trinitron

RABAIS 100\$

1199⁹⁹ Rég. : 1295\$

RÉCEPTEUR/MONITEUR TRINITRON

- Trinitron® noir intense
- Canal préféré
- Menu sophistiqué à l'écran avec Program Palette™
- Télécommande universelle avec la plupart des magnétoscopes d'autres marques

RCA

31" stéréo

RABAIS 100\$

799⁹⁹ Rég. : 895\$

TÉLÉCOULEUR STÉRÉO

- Contrôle à distance universel
- Affichage à l'écran multilingue
- Panneau moniteur à 5 prises

JVC

27" stéréo

RABAIS 100\$

599⁹⁹ Rég. : 695\$

TÉLÉVISEUR 27" STÉRÉO

- Menus anglais, espagnol et français
- Entrée audio/vidéo
- Sortie audio variable
- Télécommande universelle

SONY

20" Trinitron

499⁹⁹

RÉCEPTEUR/MONITEUR TRINITRON®

- Guide de réglage facile à l'écran
- Trinitron® noir intense
- Entrée A/V
- Prise écouteur
- Télécommande

SHARP

13" stéréo

249⁹⁹

TÉLÉVISEUR 13"

- Télécommande à accès aléatoire
- Programmation trilingue
- Décodeur de sous-titres

HITACHI

MAGNÉSCOPE MONO À 2 TÊTES

199⁹⁹

- Guide d'affichage bilingue à l'écran
- Télécommande universelle
- Répétition automatique de la lecture
- Réserve de puissance de 30 sec.

SANYO

MAGNÉSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

RABAIS 30\$

299⁹⁹ Rég. : 325\$

- Télécommande SuperUniverselle
- Têtes de lecture longue durée
- Entrée audio/vidéo plaquées or à l'avant

SONY

HANDYCAM AVANTAGE PowerPLUS

2^e PILE GRATUITE OFFRE À TOUT CASSER

RABAIS 100\$

599⁹⁹ Rég. : 695\$

- Zoom optique 10x
- Viseur noir et blanc
- Titreuse à 9 préreglages

FISHER

MINI-CHAÎNE STÉRÉO

RABAIS 50\$

349⁹⁹ Rég. : 395\$

- 20 watts par canal
- Réducteur de bruit Dolby B
- Télécommande 24 touches
- Magnétocassette
- Changeur de 3 CD à chargement frontal avec trois tiroirs individuels
- Haut-parleurs 2 voies

SONY

RADIOS D'AUTO

4 jours seulement!

RABAIS 50\$

449⁹⁹ Rég. : 495\$

GRATUIT MONTRE BOY LONDON avec achat.

Épargnez jusqu'à 50% sur modèles démonstrateurs de radios d'auto

JVC

VHSC

CAMÉSCOPE VHS-C

RABAIS 200\$

899⁹⁹ Rég. : 1095\$

- Moniteur basculant LCD couleur de 3"
- Hyper zoom 14x à vitesse variable
- Programme AE avec effets spéciaux

SONY

MINI-CHAÎNE HI-FI

RABAIS 50\$

649⁹⁹ Rég. : 695\$

- 50 watts x 2
- Télécommande
- Sortie d'infra-rouge
- Platine à deux cassettes
- à auto-inversion
- Nouvelle caractéristique de «bass» et de «grave»
- Ambisonique DSP avec enceintes ambisonique

FISHER

60 CD

CHAÎNE STÉRÉO CINÉMA MAISON

AUSSI DISPONIBLE MEUBLE À MOITIÉ PRIX

999⁹⁹

- Chaîne de 200 watts
- Récepteur A/V ambisonique Pro Logic Dolby
- Changeur de 60 CD
- Magnétocassette à deux platines
- Enceintes acoustiques 3 voies, 8po
- Jeu d'enceintes ambisonique Pro Logic

Canon

LOGICIELS INCLUS

IMPRIMANTE Noir & Blanc

Capacité de COULEUR BUBBLE JET™ BJC 240B

219⁹⁹

- Résolution 360 dpi
- LOGICIELS CANON CREATIVE HALLMARK CONNECTIONS, EVERYDAY GREETINGS, CRAZYOLA ART, STATIONARY STORE, STICKER & LABEL STORE et PATTERN MAKER
- Ensemble couleur non inclus
- Garantie d'échange instantané de un an au bureau ou à domicile

Robotics

X2 56Kbps modem

FAX/MODEM SPORTSTER DE 56K EXTERNE

LE PLUS RAPIDE POUR INTERNET!

- Connexion aux lignes standard
- Mise à jour facile par «SOFTWARE»
- Sélection automatique entre «2" ou V.34/33.6 Kbps

299⁹⁹

Packard Bell

TOUR MULTIMÉDIA PENTIUM 133 MHz

Windows 95 **Corel Office**

Processeur Pentium 133 **Mémoire** 16 Mo **Disque rigide** 1,2 Go **CD ROM** 12X **Fax/modem** 33,6/14,4

PRIX! PERFORMANCE! POUVOIR DE PENTIUM!

Pentium 133MHz à seulement

1599⁹⁹

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Lors d'un achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

Sherbrooke

SUPERMAGASIN

3280 boul. Portland
(819) 346-6633